



Corporation de  
l'industrie touristique  
du Québec

Pour diffusion immédiate

## La CITQ obtient un mandat de l'ATGQ pour la classification des terrains de golf du Québec

**Longueuil, le 11 mai 2010** – L'Association des terrains de golf du Québec (ATGQ) a annoncé récemment la signature d'une entente de collaboration avec la CITQ visant la conception et l'application d'un programme de classification des terrains de golf du Québec. En vertu de cette entente, la CITQ entreprendra la visite de classification des terrains de golf à compter de 2011. Un comité consultatif composé d'exploitants et de divers représentants de l'industrie, du public golfeur et de la CITQ travaille à l'heure actuelle à l'élaboration des critères qui serviront à la classification.

À l'occasion de cette annonce, M<sup>me</sup> Ève Gaudet, présidente de l'ATGQ, a déclaré : « Le système d'étoiles tout comme celui utilisé en hôtellerie est facilement reconnu par le consommateur et jouit déjà d'une notoriété. Nous croyons que c'est tout à l'avantage du golfeur que de se retrouver face à un système similaire puisqu'il en connaît tous les avantages. Il saura donc s'y retrouver en transposant les mêmes principes pour le golf ».

De son côté, Michel Rheault, directeur général de la CITQ, s'est réjoui de l'octroi de ce nouveau mandat à la CITQ. « Ce mandat est pour nous une preuve supplémentaire de la crédibilité que la CITQ a acquise au cours des dernières années. Nous avons démontré que notre expertise peut s'appliquer à tous les domaines d'activité qui se prêtent à la classification et à la certification ».

Le programme de classification des terrains de golf sera axé sur la qualité des installations et l'éventail des services offerts aux golfeurs dans le contexte d'une amélioration des bonnes pratiques d'affaires. Cinq sections composeront la grille de classification, chacune comprenant de nombreux critères déclinés sur six niveaux d'évaluation au maximum.

- 30 -

Pour plus de renseignements : Claude Cloutier (M<sup>me</sup>)  
450 679-3737, poste 228  
ccloutier@citq.qc.ca

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit et gère des programmes de classification et certification de produits et services pour le compte de clients publics et privés. Elle compte parmi ses autres clients le ministère du Tourisme pour la classification de l'hébergement touristique, l'Association maritime du Québec pour la classification des marinas et la certification Éco-marina, l'Association des hôteliers du Québec pour la reconnaissance *RéserVert* et l'Association des hôtels du Canada pour la certification *Clé verte*.

COMMUNIQUÉ